

Complexe isolant : c'est un complexe de doublage constitué d'un panneau de laine de verre de forte densité d'épaisseur 30 à 100 mm sur lequel est collée une plaque de plâtre de 10 mm avec ou sans pare-vapeur. Très rapide à mettre en œuvre par collage sur les murs réguliers, il assure d'excellentes performances thermiques, acoustiques et mécaniques, tout en optimisant la surface habitable. Gain acoustique jusqu'à 24 dB selon le support. Produit largement préconisé par les acousticiens dans le cadre de la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique qui prévoit des niveaux minimums d'isolement acoustique entre logements et vis-à-vis de l'extérieur).
Dimensions usuelles 2500 x 1200 mm